



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix  
04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81  
www.ville-claix.fr

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

**Portant désignation d'un correspondant sécurité routière - Monsieur Jean-Louis BOUCHAUD  
115 DGS 2026**

NOMENCLATURE : 5.3

Le Maire de la commune de Claix,

**VU** les documents généraux d'orientations relatifs à la sécurité routière en Isère pour les périodes 2019-2022 et 2023-2027,

**CONSIDÉRANT** que le Document général d'Orientations (DGO) est le document de référence et de programmation de mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière dans le département de l'Isère.

**CONSIDÉRANT** que le DGO 2023-2027 s'inscrit dans le prolongement du DGO 2018-2022.

**CONSIDÉRANT** que le DGO 2018-2022 prévoyait la désignation par la commune d'un élu correspondant sécurité routière pour participer aux différentes rencontres organisées sur cette thématique par l'Association des Maires de l'Isère. Ces rencontres visent notamment à informer les communes sur les actions menées par l'Etat.

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Monsieur Jean-Louis BOUCHAUD est désigné correspondant sécurité routière pour la commune de Claix. Le correspondant est chargé, sous l'autorité du maire, de piloter la sécurité routière sur la commune.

**Article 2 :** Le Maire, la Directrice Générale des services et le trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au recueil des actes administratifs de la Commune de Claix, transmis à Madame la Préfète de l'Isère et notifié à l'intéressé.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Notifié le :  
Signature :  
Monsieur Jean-Louis BOUCHAUD

Fait à Claix, le 13/05/2026  
Le Maire, **Christophe REVIL**



Date d'affichage: 18/05/26  
Date de retrait: 18/07/26